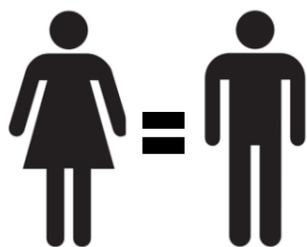




8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La CFE-CGC milite toute l'année pour que cette journée devienne une journée comme les autres.



C'est depuis 1977 que les Nations Unies ont choisi de faire du 8 mars une journée internationale de mise en avant des droits des femmes. Les origines exactes de cette date sont très variables suivant les sources mais ont pour point commun des mouvements de contestation très anciens de salariées féminines pour faire reconnaître leurs droits.

Il est grand temps que les mots comme Sexisme, Violences faites aux femmes, Discriminations, Quotas, Parité obligatoire ... disparaissent de notre vie quotidienne, et de nos Entreprises.

Il est temps que le 8 mars redevienne une journée comme les autres.

La CFE – CGC milite depuis toujours et pas seulement le 8 mars à ce qu'aucune différence ne soit faite entre les Hommes et les Femmes dans notre entreprise.

Chaque salarié, quelque soit son genre, doit avoir accès aux mêmes opportunités, aux formations, au niveau de salaire de son poste, aux possibilités d'évolution et au respect quotidien.

Des remarques? Des questions? Contactez-nous!



Cette communication et les autres seront bientôt disponibles sur votre
APPLI CFE-CGC STELIA

S'opposer parfois, **Construire** souvent, **Proposer** toujours.